



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

AGENCE NATIONALE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un passeport de conseils aux voyageurs : « Comment protéger ses informations lors de déplacements à l'étranger »

L'emploi de téléphones mobiles, d'ordinateurs portables et d'assistants personnels favorise le transport et l'échange de données. Parmi ces informations, certaines peuvent présenter une sensibilité importante, tant pour les entreprises que pour les administrations. Leur perte ou leur vol peut avoir des répercussions importantes sur l'activité des entités concernées.

Il est donc nécessaire, dans ce contexte de nomadisme, de protéger ces informations, tout particulièrement lors de déplacements à l'étranger.

C'est pourquoi l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) se sont associés pour lancer, le jeudi 28 janvier 2010, un guide de conseils aux voyageurs destiné à conseiller les voyageurs sur la protection des informations lors des déplacements à l'étranger.

Ce guide a été réalisé avec le concours de plusieurs ministères, de grandes entreprises et d'organisations professionnelles. Au format « passeport » pour être facilement consultable lors des missions, il rappelle les menaces et présente une série de précautions à prendre avant, pendant et au retour d'un voyage.

Ce passeport de conseils aux voyageurs, ainsi que des informations sur les contrôles aux frontières et sur l'utilisation à l'étranger de logiciels de chiffrement, sont disponibles sur le portail de la sécurité informatique : <http://www.securite-informatique.gouv.fr/partirenmission/>

* * *

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, service du Premier ministre, est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale. Créée le 7 juillet 2009, elle est l'autorité nationale en matière de cyber sécurité.

Le Club des directeurs de sécurité des entreprises, créé il y a plus de 25 ans et présidé par François Rousseley, dispose d'une solide expérience dans le domaine de la sécurité/sûreté d'entreprise. Il fédère plus de 70 entreprises françaises présentes dans 187 pays.

Contact presse :

Cellule communication de l'ANSSI - communication@ssi.gouv.fr - 01 71 75 84 04